



Saint Julien Labrousse

N°35 – Octobre 2018

Bulletin Municipal



Crédit photos Claude FOUGEIROL et CCPC

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Déjà Octobre ! Le temps passe à une vitesse folle et nous sommes déjà à la 35^e édition du bulletin ! Que de choses qui se sont passées depuis le début de ce bulletin.

Nous y avons partagé : nos joies, nos réussites, nos coups de gueules, nos peines, nos envies au fil des saisons et vous nous avez suivi pour être informé sur ce qui passe sur votre chère commune.

A l'approche des festivités et comme chaque année, les élus et les bénévoles vont être très actifs que ce soit pour participer à la vente des brioches au profit de l'ADAPEI, le marché de Noël, le repas des aînés et l'arbre de Noël qui fera encore scintiller les yeux des enfants et réveiller les papilles des aînés. D'ailleurs, à ce sujet, nouveaux arrivants, pensez à vous faire connaître auprès du secrétariat. Ceci pour faire connaissance, savoir si vous êtes bénéficiaires des actions sociales de la commune et surtout savoir s'il a lieu de modifier notre organisation au niveau déneigement ou autre. Et pour ceux qui souhaiteraient se porter bénévoles, nos portes sont toujours ouvertes !

Nous allons dans ce bulletin en profiter pour rappeler les réalisations qui ont eu lieu depuis le début du mandat, car il est bien aussi de savoir à quoi sert en partie l'argent de vos impôts. Comme vous en avez déjà eu vent, un projet se profile sur la commune et nous vous délivrons une partie de ce projet en page 3. La suite étant subordonnée à des décisions qui ne nous incombent pas.

Voilà, voilà, nous tenons aussi à vous annoncer une très bonne nouvelle, Léna va nous revenir très prochainement, le temps de pouponner sa petite Louise qui a vu le jour le 18/08/2018.

Oups : petit oubli. Malgré l'été indien qui perdure, pensez tout de même au ramonage de vos cheminées pour ceux qui sont concernés. Bonne lecture, Bien à vous.

Magali FOURET

SOMMAIRE

Le mot du maire	P.1
Actualités de la commune	
Conseil municipal	P.2
Informations communales :	
▪ Réflexion sur fusion de commune	P.3
▪ Budget communal	P.4
▪ Récapitulatif actions menées – mandat en cours	P.4-5
▪ Logements communaux	P.6
▪ Elections – Inscriptions	P.6
▪ Page Facebook	P.6
Association / Vie du village :	
▪ L'Atelier créatif : Vide grenier (18/08/18)	P.7
▪ Intervillage, Foyer des Jeunes (18/08/18)	P.7-8
▪ Voyage Chamonix, Club des Bruyères (08/09/18)	P.8
Dossiers :	
▪ Le Programme Habiter Mieux de l'Anah	P.9
▪ Déclaration annuelle des ruches	P.10
▪ Campagnes sensibilisation aux pluies méditerranéennes	P.10
Page Détente :	
▪ Dates à retenir	P.11 à 12

ACTUALITES DE LA COMMUNE

Conseil Municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le 21 septembre 2017.

Le compte-rendu complet et détaillé est affiché à la Mairie et disponible sur notre site internet
Voici un petit résumé

PROJETS 2018

Voici les projets proposés et qui seront mis au budget pour l'année 2019 :

- Aménagement du parking, 2^e tranche des travaux, suite au chiffrage conséquent, nécessitant d'être mis sur 2 années comptables pour ne pas recourir à l'emprunt public.
- Travaux de voirie
- Terrain multisports
- Opportunités d'acquisition par vente aux enchères de 2 biens immobiliers.

Ces projets ont été votés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

REGLEMENT INTERIEUR SALLES ASSOCIATIVES – CHANGEMENT DE CORRESPONDANT

Rappel des capacités d'accueil des salles associatives et dénominations de 2 nouvelles salles : ainsi la bibliothèque devient Salle des Pêcheurs avec une capacité de 19 personnes et celle de la montée de l'escalier devient Salle du Tilleul pouvant accueillir 50 personnes.

Le correspondant a également été changé, il s'agit à présent du Maire et/ ou de ses adjoints (art. 12).

FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

Repas des aînés, colis et arbre de Noël :

- Le budget alloué est maintenu aux mêmes montants que les années précédentes.
- Le catalogue des jouets n'étant disponible qu'à partir du 27 octobre, le choix des jouets aura un délai plus court cette année.
- Le secrétariat se chargera de la mise en forme et de l'envoi des invitations avec l'aide des bénévoles.

Marché de Noël :

- Les inscriptions sont ouvertes.

DEMANDE D'UN LOCATAIRE

Mme Le Maire soumet au Conseil municipal la demande d'un locataire de faire un geste sur ces loyers dus, suite à des problèmes de chauffage pendant l'occupation d'un logement communal. Une réduction de la dette a été accordée. Le locataire devra s'acquitter des loyers en retard après déduction de cette remise, sinon les loyers dus seront saisis sur ses comptes par la Trésorerie.

PROJET DE FUSION DE COMMUNES

(suite réunion 08/09/18)

Madame le Maire fait état du projet d'une fusion avec les communes des Nonières et St Prix. Elle en décrit les principaux avantages pour les habitants des communes concernées :

- Apport de nouveaux services à la population
- Apport financier plus conséquent au niveau des subventions
- Une représentation plus importante auprès de la CC Valeyrieux
- Mutualisation des personnels communaux (notamment lors des absences, roulement du personnel)
- Affranchissement des frais de scolarités pour l'école des Nonières

Madame le Maire fait ensuite lecture du document d'information qui devait être diffusé auprès de la population de la commune lors des réunions d'informations (annulées), suite au refus du Conseil municipal de St Prix. Elle soumet au Conseil municipal de se prononcer par un vœu favorable sur ce projet de fusion de communes.

(6 voix Pour / 3 voix Contre)

POINTS DIVERS

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie dès le 3 décembre suite à la reprise de Léna à son poste de secrétaire de mairie : Lundis et Mardis 08h45 – 12h30 et 13h45-16h15/jeudi 08h45 – 12h30, fermé l'après-midi. Nouvelle organisation pour le vendredi en cours pour les locations de la salle des fêtes.

ACTUALITES DE LA COMMUNE

Informations communales diverses

Réflexion sur fusion de communes : St Julien Labrousse - Les Nonières - St Prix

« Seul, on va plus vite ; ensemble, on va plus loin. »

Nous constatons un rapprochement indéniable et de longue date entre nos populations. Les liens qui se sont construits de manière durable dépassent notre seule proximité géographique mais remontent à plusieurs dizaines voire centaines d'années de rencontres.



Il faut, en effet, être conscient de la charge accrue et de la difficulté du travail pour les conseils municipaux tant pour assurer le fonctionnement de la commune que pour y mener des investissements. Défendre l'intérêt de nos petites communes ne peut se faire que main dans la main avec nos voisins qui nous ressemblent.

Une « commune nouvelle » est un regroupement de communes.

Elle devient la collectivité territoriale référente, cependant, vous conserverez les mêmes services publics et cela permet notamment de :

- Préparer l'avenir
- Renforcer la place de la commune et son influence auprès de l'intercommunalité, des autres collectivités locales (département, région...) et de l'Etat.
- Anticiper par une démarche volontaire
- Améliorer les services offerts aux citoyens.



Les effets pratiques de la « commune nouvelle » pour les citoyens sont :

- L'ajout du nom de la « commune nouvelle » sur l'adresse postale en **conservant le nom** de la **commune historique**.
- Les services publics en mairie seront plus accessibles et de meilleure qualité en raison d'une plus grande disponibilité du personnel

L'importance de la Charte de la « commune nouvelle » est qu'elle propose un **projet commun** de territoire.

Nous sommes depuis plusieurs mois dans le travail de réflexion et de mise en œuvre !

Nous espérons du fond du cœur votre soutien et votre accompagnement dans cette démarche.

ACTUALITES DE LA COMMUNE

Informations communales diverses

Budget communal

A l'heure où les dotations de l'Etat diminuent encore et toujours, où les subventions sont de plus en plus rares et difficiles à obtenir... la municipalité se doit de gérer au mieux, et parfois au centimes près, le budget communal.

Lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, les projets à mener en 2019 ont été évoqués :

- Aménagement du parking : Phase 2 : 2^e tranche de travaux.
- Voirie
- Terrain multisport
- Cimetière : Crémation des reliquaires suite aux anciennes translations à poursuivre jusqu'à « purge » complète.
- Opportunité d'acquisition par vente aux enchères de 2 biens immobiliers.

La liste est longue et nous tenterons d'en réaliser le maximum en fonction du budget qui ne sera connu que courant Avril 2019. D'où la grande difficulté d'anticiper !

Cette année encore, les dépenses de fonctionnement ont été revues au plus juste malgré certains aléas. Les travaux sont souvent réalisés par Fred, employé technique, afin de faire de grosses économies, voire certains élus qui mettent les « mains dans le cambouis » et sur leur temps personnel, afin de réduire au maximum le coût de certains postes de dépenses.



Le site des Cabanes de Labrousse a été repris depuis mars 2018.

Pour autant en cette année 2018, le bilan reste plutôt bon à ce jour. Les dépenses de fonctionnement sont dans l'ensemble maîtrisées, ce qui nous permettra de terminer l'année avec le budget alloué. Les projets seront tous réalisés hormis l'aménagement du parking (qui sera fait sur 2 ans) et les

subventions devraient être versées avant la fin de l'année.

Petit récapitulatif sur les actions menées depuis le mandat en cours :

De très nombreux projets ont vu le jour depuis l'élection de votre conseil municipal en 2014. Nous allons ici rappeler à quoi ont servi une partie de votre impôt :

Voirie : Les travaux que nous faisons chaque année mobilisent une moyenne de 45 000€/an soit près de 225 000 euros depuis le début et oui la voirie est un gouffre financier ! Le début des régularisations est initié.

Cimetière : La réalisation de caveaux et l'aménagement du parking ont été fait, l'informatisation de la gestion du cimetière par le secrétariat est en cours, la crémation des reliquaires suite aux anciennes translations est en cours jusqu'à la « purge » de ces derniers.

Gestion des ressources humaines : des efforts ont été fait comme la mise en place d'un régime indemnitaire au profit des agents, assurance du personnel pour les agents CNRACL et étendu aux agents IRCANTEC, passage de l'habilitation électrique à l'agent technique ainsi que le PSC1 (gestes aux premiers secours) aux agents municipaux, cadeaux de Noël.

Logements communaux : réfection de nombreux logements afin d'offrir un meilleur confort aux locataires par des travaux de changements de fenêtres, volets, rafraîchissement de peinture etc... le réservoir de l'Albouret a été réhabilité.

ACTUALITES DE LA COMMUNE

Informations communales diverses

Petit récapitulatif sur les actions menées depuis le mandat en cours (suite)

L'église : Le clocher s'est vu offrir une « belle voix » par la réparation du carillon, la toiture de la tour a fait peau neuve ainsi que la zinguerie de l'église et de l'appartement.

La salle des fêtes : Elle a subi de profonds changements au niveau de l'accessibilité ainsi que les salles associatives de l'étage, l'investissement fait sur 2 années comptables a été conséquent et a représenté 251 768.22 € de dépenses, nous avons également changé le lave-vaisselle.

Zones Humides : L'aménagement d'un parcours avec site pédagogique autour des zones au Grand Bouveron a été réalisé.

L'enfouissement des lignes au village a été fait pour un rendu plus esthétique.

Aides sociales : Le budget a permis par le biais de subvention d'aider l'hôpital du Cheylard à hauteur de 1600€, la commune participe régulièrement en faisant des dons aux associations, écoles etc... et a également participer aux diplômes de PSC1 (gestes aux 1^{er} secours) aux administrés intéressés.

Matériel et atelier communal : De gros investissements ont également été fait comme le remplacement du tracteur, l'achat d'une benne, renouvellement des guirlandes de Noël, une paire de chaînes de déneigement pour le tracteur, un compresseur, un karcher, un lave-linge, l'aménagement de l'atelier par la création d'un coin sanitaire, changement de portes, achat de vêtements de sécurité, achat d'un épandeur à sel et pouzzolane.

Mairie : l'accessibilité de la Mairie va prochainement commencer, la salle d'archives a été isolée et nettoyée. Le Plan Communal de Sauvegarde est à terminer mais est déjà bien avancé, de grosses réfections de reliure ou de restauration de registre d'états civils sont fait régulièrement afin de préserver nos archives et patrimoine historiques, les élus ont choisi un blason représentatif de la commune (qui nous a été offert).

Ancienne école : suite à des dégâts le plafond à été endommagé, de ce fait le plafond a été refait suite à l'indemnisation de l'assurance et a permis de statuer sur la volonté future de faire de cette ancienne salle de classe en appartement. Le plafond du couloir allant à l'étage a également été refait.

Parking village : Un projet d'agrandissement et d'embellissement est en cours et est surtout couplé au projet du Sictomsed afin d'offrir un espace optimisé.

Signalétique : l'adressage par la numérotation des maisons a été fait ainsi que la signalisation d'information locale, à ce jour, seul reste la fourniture du relais d'information locale qui est en cours de réalisation.

Terrain multisport : il devrait voir le jour dans l'année 2019 en remplacement du terrain de tennis devenu dangereux.

Et voilà, les années passent, les investissements vont bons trains même si parfois les projets doivent se faire sur 2 années comptables afin de ne pas recourir à l'emprunt public. Les finances de la commune se portent bien malgré la baisse chaque année des dotations. Le budget est serré mais maîtrisé.

ACTUALITES DE LA COMMUNE

Informations communales diverses

Logements communaux

Dans notre dernière édition du bulletin municipal, nous vous informions que des logements étaient disponibles à la location.

A ce jour, seul reste le logement du presbytère qui cherche de nouveaux locataires. Ce logement a subi des travaux de réfection sur une partie de la façade, changements des volets ainsi que la réfection de la tour.

Il faut savoir que les locations à l'année sont très demandées à Saint Julien Labrousse. Nous sommes très régulièrement sollicités.

De ce fait, si vous êtes propriétaires et que vous avez un bien à louer, n'hésitez pas à nous en informer de manière à ce que l'information puisse être diffusée.




Élections – Inscriptions listes électorales

N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune.

Vous pouvez le faire tout au long de l'année auprès du secrétariat de mairie, et ce jusqu'au 31 décembre.

Une permanence sera tenue en mairie le **lundi 31 décembre 2018**, de 10h à 12h.

Page Facebook

 Depuis 1 an, la Commune de Saint Julien Labrousse est présente sur les réseaux sociaux. En effet une page Facebook a été créée. Cette dernière est alimentée régulièrement en parallèle et en complément du site internet de la commune : informations communales, partage des informations intercommunales et autres, événements... N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous faire suivre des informations à publier ! Toutes les remarques constructives sont bonnes à prendre !

Voici l'adresse de la page Facebook :
[@CommuneStJulienLabrousse](https://www.facebook.com/CommuneStJulienLabrousse)



ACTUALITES DE LA COMMUNE

Association / Vie au village

St Julien Labrousse en fête : le 18 août 2018

Vide – grenier et Marché du terroir

St Julien Labrousse en fête, c'était le samedi 18 Août.

Tout a commencé le samedi matin dès 8h00 sur le parking de la salle des fêtes avec le vide grenier et marché du terroir organisé par l'atelier créatif de St Ju, 33 emplacements avaient été réservés pour l'occasion.

C'est sous le soleil que l'on a pu déambuler entre les divers stands et trouver ce que l'on recherchait : vaisselle, bibelots, meubles, instruments de musique, jouets, livres etc ...mais aussi des créations originales tels que des bijoux et diverses créations de l'atelier.



Nous pouvions trouver également des confitures, crème de marron, miel, tisanes, jus de fruits, frenette et autres...

Une belle journée qui s'est déroulée dans une bonne ambiance, et qui s'est poursuivie avec l'intervillage organisé par le club des Jeunes.

Une première donc avec cette journée organisée conjointement par le club des Jeunes et l'atelier Créatif qui a permis à notre village de retrouver un esprit de fête durant une journée.



Pari réussi ! Un grand **Merci** à tous pour votre aide et votre participation.

L'Atelier Créatif

Intervillage

" Nous sommes ravis du succès de ce tout premier **intervillage** qui s'est déroulé sous une belle journée ensoleillée. Nous avons pris plaisir à organiser cet événement même si ça n'a pas été de tout repos. On aimerait remercier toutes les équipes qui étaient présentes, et qui ont combattu avec un bel esprit et dans une bonne ambiance tout au long de l'après-midi. On remercie également toutes les autres personnes qui étaient présentes pour cette journée de fête. Et encore un grand bravo à l'équipe de Saint Ju' Junior pour sa belle victoire. On espère vous retrouver très vite autour de notre repas paleron de boeuf et gratin dauphinois, qui se déroulera le **27 Octobre** à la Salle des fêtes."



Coralie Argaud, Présidente du Club des Jeunes de St Julien Labrousse

ACTUALITES DE LA COMMUNE

Association / Vie au village

Voici quelques photos de l'Intervillage :



Voyage des aînés à Chamonix le 8/09/2018 – Club des bruyères



Comme chaque année le Club des Bruyères a organisé son voyage annuel le samedi 8 septembre : Direction La Haute - Savoie Chamonix. La Mer de glace avec sa superbe vue sur le Mont-Blanc. 53 personnes ont participé à ce voyage, tous ravis de leur journée. A l'an que vire

Le Club des Bruyères

DOSSIER

Le Programme HABITER MIEUX de L'Agence nationale de l'Habitat (ANAH)

Le **Programme HABITER MIEUX de L'Agence nationale de l'Habitat (ANAH)** est destiné à participer à la lutte contre le réchauffement climatique, inscrite dans le plan Climat.

Le volet Logement de ce plan a un objectif fixé à 75 000 logements rénovés par an pour les 5 prochaines années. Cet objectif permettra de contribuer durablement à l'éradication des passoires thermiques occupées par des ménages modestes.

Les aides de l'ANAH s'adressent :

- Aux **propriétaires occupants à revenus modestes**,
- Aux propriétaires bailleurs qui conventionnent leur logement avec l'Anah,
- Ainsi qu'aux copropriétés en difficulté ou en voie de fragilisation.

Ces aides représentent un levier financier important pour les propriétaires, et contribuent à l'activité des entreprises du territoire.

Pour permettre aux ménages éligibles de réaliser leurs travaux dans leur logement, un objectif ambitieux de 680 logements à rénover, dont 461 rénovations énergétiques a été fixé à la délégation Locale de l'Anah en Ardèche pour l'année 2018. Pour l'atteindre cet objectif, la dotation de l'Anah s'élève à 6,2 millions d'euros.

— Service en ligne réservé aux propriétaires occupants —

monprojet.anah.gov.fr
Une aide en ligne qui change tout !

Je sais tout de suite si je suis pré-éligible aux aides de l'Anah

*N° de titre ()
*Adresse ()

Je crée mon compte personnel pour déposer et suivre mon dossier

Je suis mis en relation avec les professionnels qui suivent mon dossier pour le conseil et l'accompagnement

PAS SÛR DE MOI AVEC INTERNET ?
Une personne de mon choix peut faire la démarche avec moi ou à ma place, avec mon accord.

Tout savoir sur les aides de l'Anah : www.anah.fr

Concepteur : les architectes - Photographes : Despointes/les architectes - Éditeur : novembre 2017

— 66 —

*J'avais besoin
de travaux pour être
mieux chez moi...
... mais pas beaucoup
de moyens*



— 66 —

**J'ai trouvé
ma solution
sur internet**



monprojet.anah.gov.fr
Une aide en ligne qui change tout !



Au 30 juillet 2018, près de 4 millions d'euros étaient encore disponibles pour accompagner les ménages.

Dans une démarche de modernisation et de simplification du parcours de l'usager, toutes les démarches relatives aux demandes de subventions pour les propriétaires occupants peuvent désormais être réalisées **en ligne**, sur le site <https://monprojet.anah.gov.fr> mise en place en Ardèche depuis le 25 juin 2018.

Ainsi les ménages peuvent être renseignés et accompagnés dans leur projet dès le premier contact, et déposer directement leur demande d'aide auprès des services de l'Anah sous format dématérialisé. Cela leur permet aussi de suivre directement l'avancement de leur demande.



DOSSIERS

Déclaration annuelle des ruches / Campagne de sensibilisation – Pluies méditerranéennes intenses

Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre



La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue**. Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par mail ou par téléphone : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr / 01 49 55 82 22

Campagne de sensibilisation – Pluies méditerranéennes intenses

Chaque année, les 15 départements de l'arc méditerranéens connaissent des épisodes de pluies intenses (également appelés épisodes cévenols) pouvant conduire à des crues soudaines sur des territoires à forte concentration touristique : l'équivalent de plusieurs mois de précipitations tombe alors en seulement quelques heures. Les épisodes de pluies méditerranéennes se produisent principalement durant la période de septembre à mi-décembre.

Le ministère a mis en place une campagne de sensibilisation des populations aux phénomènes et aux bons comportements à adopter en cas de pluies méditerranéennes intenses.



LES 8 BONNS COMPORTEMENTS en cas de pluies méditerranéennes intenses

<p>JE M'INFORME et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels</p>	<p>JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS</p>	<p>JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES, de mes voisins et des personnes vulnérables</p>	<p>JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts</p>
<p>JE NE SORS PAS Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre</p>	<p>JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE</p>	<p>JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture</p>	<p>JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE, ils sont en sécurité</p>

JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampes de poche avec piles de recharge, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

Ma mairie
112 ou 18 Pompiers
15 SAMU
17 Gendarmerie, Police

ACTUALITES DE LA COMMUNE

Dates à retenir

Opération brioches

Du 1^{er} au 7 octobre 2018

Cette vente sera organisée au profit de l'ADAPEI de l'Ardèche.

Merci de réserver un bon accueil aux bénévoles.



Cérémonie

La municipalité vous donne rendez-vous le **Dimanche 11 Novembre 2018**

à 11h devant le monument aux morts.



Pour les retraités : Atelier Bien chez soi – Soliha Ardèche

3 ateliers « Bien vivre chez soi » vont avoir lieu à la salle des fêtes de St Julien Labrousse en novembre (8-15 et 22), organisés par SOLIHA Ardèche. Renseignement en Mairie.

ATELIER « Bien Chez Soi »

3 séances : les jeudis 08, 15 et 22 novembre 2018 à 9h30

SALLE DES FETES
07160 SAINT JULIEN LABROUSSE

Inscription obligatoire
Pot proposé à l'issue de l'atelier

Pour tout renseignement contacter
SOLIHA Ardèche ☎ 04.75.29.51.35

UNION REGIONALE
SOLIHA
Ses équipes pour l'habitat

Auvergne-Rhône-Alpes

Encombrants

Des bennes seront installées au village du **20 au 21 octobre 2018**.

Club des Jeunes

27 OCTOBRE 2018

REPAS - Paleron de boeuf braisé
& gratin dauphinois -

& BAL !

Salle des fêtes de
St Julien Labrousse
à partir de 19 heures !



Adulte : 13 € Sur place ou
Enfant (-12 ans) : 6 € à emporter

Repas sur réservation **06.58.73.00.44**

uniquement auprès **06.79.64.26.72**

des membres du Club
Des Jeunes ou au : **06.61.33.27.96**

Organisé par le Club Des Jeunes

Marché de Noël et Bourse aux jouets

Dimanche 25 Novembre 2018

de 9h à 17h00 à la salle des fêtes.

Sur place buvette et petite restauration.

Renseignements au secrétariat de mairie.

Dimanche 25 Novembre
de 9h à 17h
**Marché
de Noël**
de Saint Julien Labrousse

Artisanat
Bourse aux jouets
Déco de Noël
Produits gourmands
Le plein d'idées cadeaux !
Gâteaux
Sandwichs
Buvette

Entrée gratuite Salle des fêtes
Renseignements & inscriptions :
04.75.29.06.48 / 07.85.62.83.17

Inscription en cours : Si vous souhaitez participer ou que vous avez des connaissances (producteurs, ...) n'hésitez pas à les diriger vers le secrétariat !

P.S : Si vous souhaitez nous aider à promouvoir cet événement, n'hésitez pas à passer en mairie pour récupérer des affiches et/ou des flyers.



ACTUALITES DE LA COMMUNE

Dates à retenir

Grande fête du téléthon

**Samedi 08 Décembre
à Saint Julien Labrousse :**

Dès 16h00, ouverture des animations (Paint-ball et jeux divers) à la salle des fêtes et grande soirée musicale avec la participation de plusieurs ateliers de l'école de musique associés à de nombreux groupes locaux (plus de 40 musiciens).

Repas adultes 12 € :

Assiette de charcuterie

Moussaka ou porc à la bière

Gâteau du pâtissier ou mousse au chocolat

*Pour les enfants 6 € godiveaux frites
et dessert*

Réservation : 04 75 07 63 19 ou 04 75 29 31 79
avant le 30 novembre 2018.



Repas des aînés

Dimanche 16 décembre 2018

A la Salle des Fêtes, à 12h, un repas sera offert aux aînés de plus de 65 ans inscrits sur les listes électorales.



Arbre de Noël

Dimanche 16 décembre 2018



Pour les enfants de 0 à 9 ans,
le Père Noël passera à 17h30.

Le rendez-vous est donné à la salle des fêtes,
alors soyez sage !!

*La présence à l'arbre de Noël est indispensable pour
récupérer son cadeau.
Les cadeaux des enfants absents le jour de l'arbre
de Noël seront donnés à des œuvres caritatives.
Merci de votre compréhension*



Mairie

Ouverture au public : Lundi, Mardi et Vendredi de 8h45 à 12h30 et de 14h00 à 16h00

Le secrétariat sera fermé du 26 octobre au 2 novembre, et du 24 au 28 décembre 2018.

Le secrétariat sera exceptionnellement fermé les 3 et 4 décembre, et sera ouvert le jeudi 6 décembre toute la journée.

Nouveaux horaires d'ouverture à partir du 3 décembre 2018 suite à la reprise de Léna Rostaind : Lundi, Mardi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 16h45, et le Jeudi matin de 8h45 à 12h30. Le secrétariat sera fermé le jeudi après-midi.

Pour rencontrer Mme le Maire : Merci de prendre rendez-vous.

Contacts :

Secrétariat : 04.75.29.06.48

Mail : mairiedesaintjulienlabrousse@orange.fr

Rédaction : Le conseil municipal, Les membres de l'atelier créatif, N'Œuf de cœur, Le Club des Jeunes de St Julien Labrousse, et Maud LUQUET